

## Limitation à 80 km/h : des débuts catastrophiques pour les conducteurs !

---

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, date de mise en œuvre de la limitation de vitesse à 80 km/h, les radars redoublent d'intensité. En à peine un mois d'application sur les routes françaises, cette mesure a entraîné une multiplication par deux du nombre de flashes entre juillet 2017 et juillet 2018 ! Avec cet abaissement de la vitesse, le conducteur se retrouve encore une fois pris au cœur de la répression routière au service des caisses de l'Etat et du lobby des radars.



Les radars n'en finissent pas de traquer les conducteurs : sur un total d'environ 500 000 flashes sur les routes au mois de juillet, 260 000 sont dus à la limitation de la vitesse à 80 km/h, multipliant ainsi par 2,1 le nombre de flashes par rapport au mois de juillet 2017 alors même que 400 radars ont été vandalisés et donc rendus hors d'usage, sur cette période !

A titre d'exemple, le département de la Haute-Loire a vu exploser son nombre de flashes. Sur la semaine du 16 au 22 juillet 2018, 3.266 flashes ont été répertoriés sur les routes de Haute-Loire au lieu de 1.028 contraventions pour la fin du mois de juin, soit trois fois plus ! Ces derniers sont directement liés au passage à 80 km/h, ce qui semble préoccuper le directeur de cabinet du Préfet de Haute-Loire : « *C'est tout de même inquiétant, les chiffres sont multipliés par trois. J'ai peine à croire qu'il s'agisse d'un acte de rébellion (...)* ». Et d'ajouter : « *95% des infractions sont dues à des excès de vitesse inférieure à 20 km/h, au-delà de la vitesse autorisée de 80 km/h.* ».

Avec les derniers radars calibrés à 80km/h et le déploiement des radars mobiles privatisés sur l'ensemble des routes françaises la multiplication du nombre de flashes n'en est qu'à ses débuts !

La répression est donc vouée à croître, entraînant son lot de PV, de retraits de points et de permis de conduire.

La Ligue de Défense des Conducteurs, à travers ses travaux et analyses, notamment sa [synthèse](#), n'avait pas manqué d'alerter sur une telle dérive.

Cette dernière avait, à ce titre, dénoncé l'augmentation du nombre de PV qu'allait générer l'application d'une telle limitation de vitesse, dont le but n'est autre que de

## **Limitation à 80 km/h : des débuts catastrophiques pour les conducteurs !**

---

créer des rentrées d'argent supplémentaires pour la tirelire de l'Etat et des entreprises qui installent et exploitent les radars !

Misant ainsi sur 400 millions d'euros supplémentaires, ce dernier devrait sans difficulté parvenir à ses fins.

Compte tenu des résultats calamiteux du passage à 80 km/h qui multiplie les PV là où les conducteurs souhaiteraient une baisse du nombre d'accidents, la Ligue de Défense des Conducteurs restera vigilante face aux dérives d'une « Sécurité routière » qui pourchasse les conducteurs au mépris de leur sécurité !